Réf. Farde e-Assemblées : 2614874

N° OJ : **330**

Projet d'Arrêté - Conseil du 09/09/2024

Objet : Asbl "Renouveau du quartier Grand Place".- Subside : 30.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu les articles 93 et 117 de la nouvelle loi communale;

Vu la loi du 14 novembre 1983 relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions;

Vu la délibération du Conseil communal du 17 décembre 2001 y relative;

Vu la délibération du Conseil communal approuvant le budget pour l'exercice budgétaire de 2024;

Vu les crédits inscrits à l'article 52009/32201 du budget ordinaire de l'exercice budgétaire de 2024;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

DECIDE :

Article unique : Octroyer un subside de 30.000,00 EUR à l'article 52009/32201 du budget ordinaire 2024, à l'asbl "Renouveau du quartier Grand Place" pour l'harmonisation des terrasses et des éclairages de façade dans la rue du Marché aux Fromages, côté pair, l'étude graphique et architecture Réalisation des 3D, architecture, plans et réunions et les frais de fonctionnement et de gestion (comptabilité, assurances, administration, copies).

Annexes :